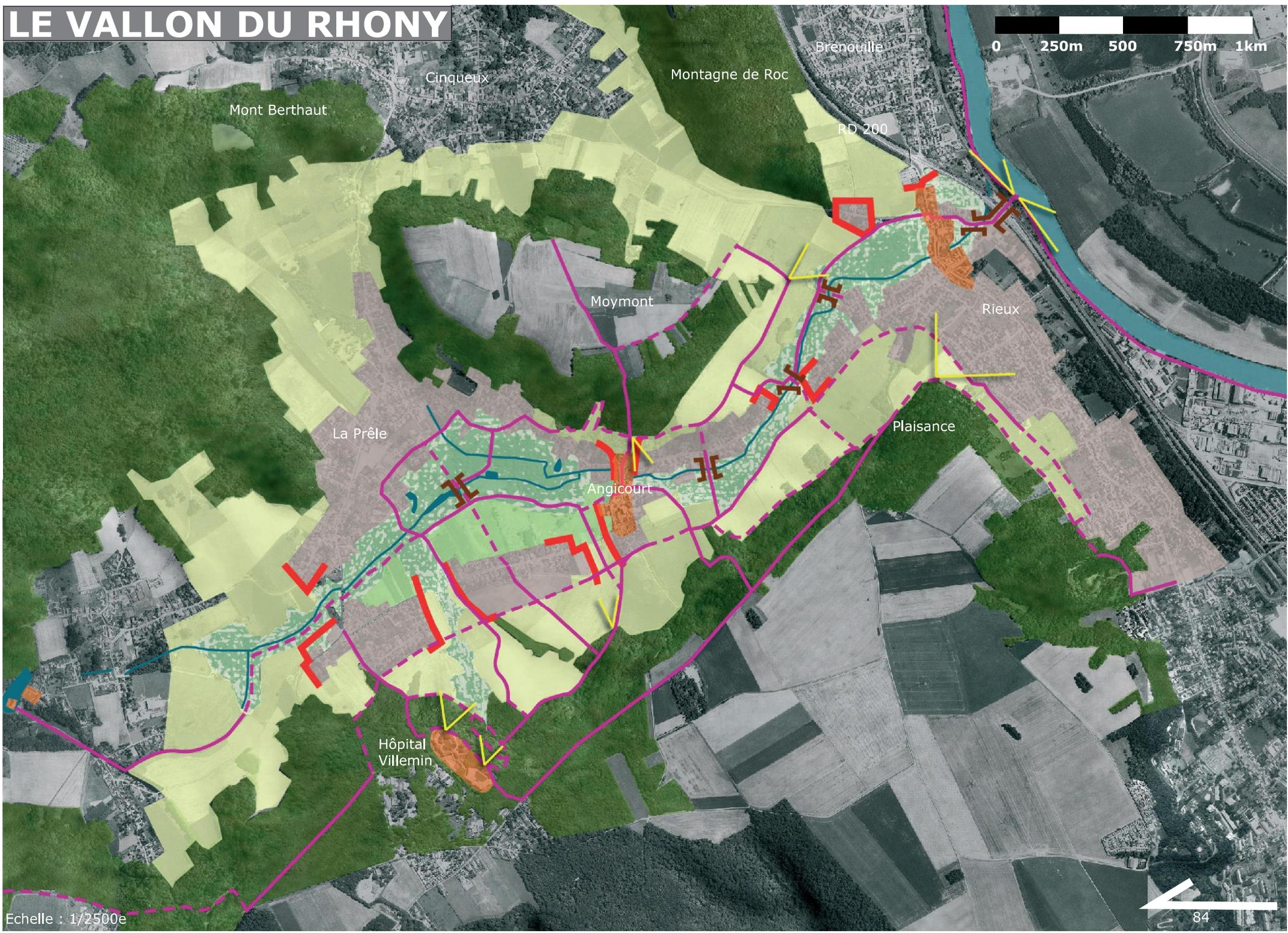


# LE VALLON DU RHONY

# LE VALLON DU RHONY



Echelle : 1/2500e



## LÉGENDE



## VALLON DU RHÔNY ACTIONS PROPOSÉES :

Retrouver la structure paysagère du vallon malgré les ruptures causées par l'urbanisation linéaire.

### Restaurer les enchaînements du paysage

Ces paysages sont très précieux mais aussi très fragiles, car étroits et menacés par la pression immobilière, qui a déjà instauré de fortes coupures le long des routes.

- Maintien strict des coupures d'urbanisation encore présentes
- Réouverture des fonds de vallée :
  - > par le défrichement et la mise en pâture
  - > par l'instauration de « passages » vers les coteaux et dans la continuité du vallon (réseau de chemins, franchissements, continuité d'ouvertures visuelles).
  - Identifier et mettre en oeuvre une « chaîne d'espaces paysages » unissant
    - > les fonds de vallons
    - > les coteaux cultivés et les lisières
    - > les centres patrimoniaux de Rieux et Angicourt.

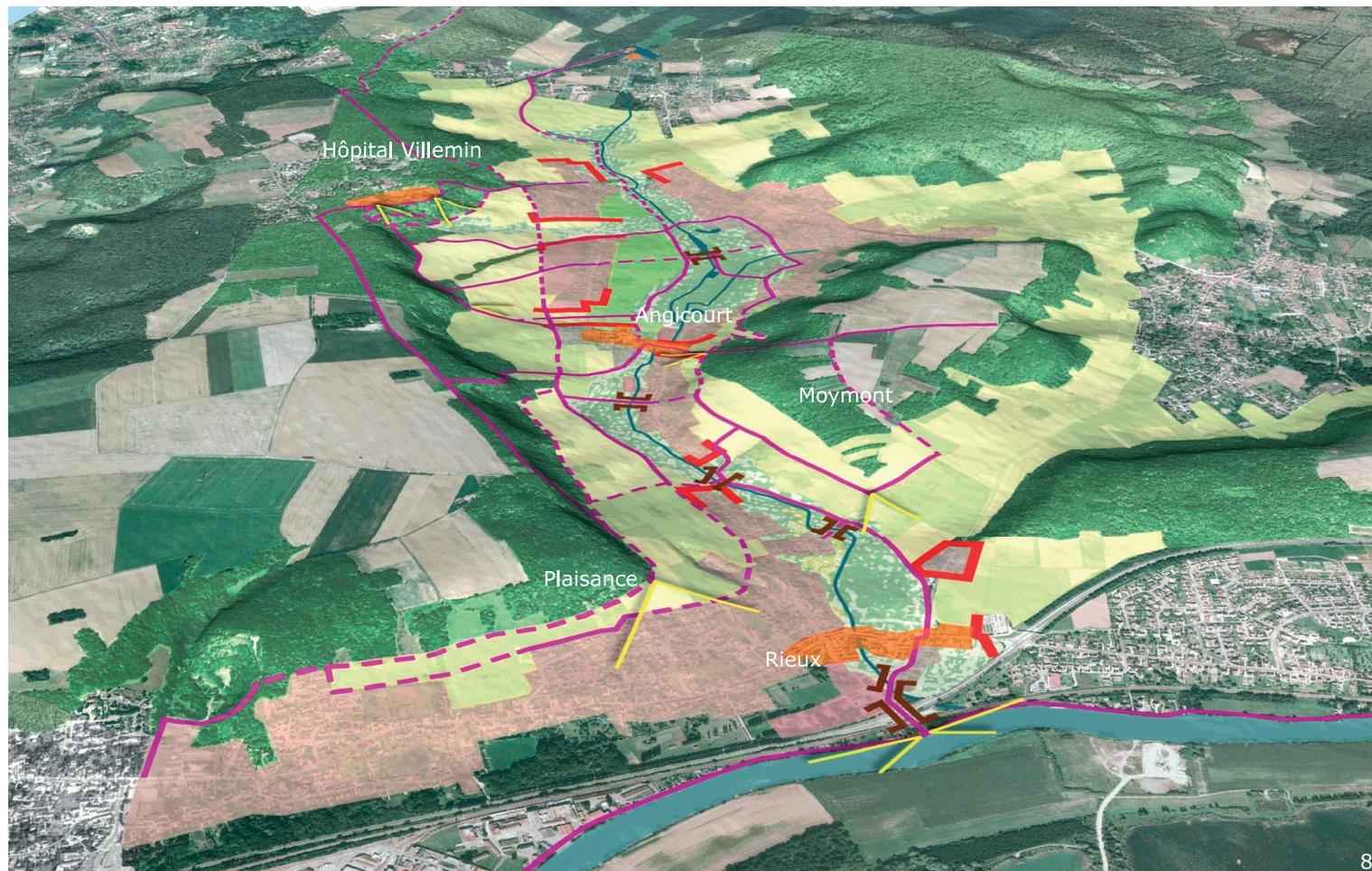
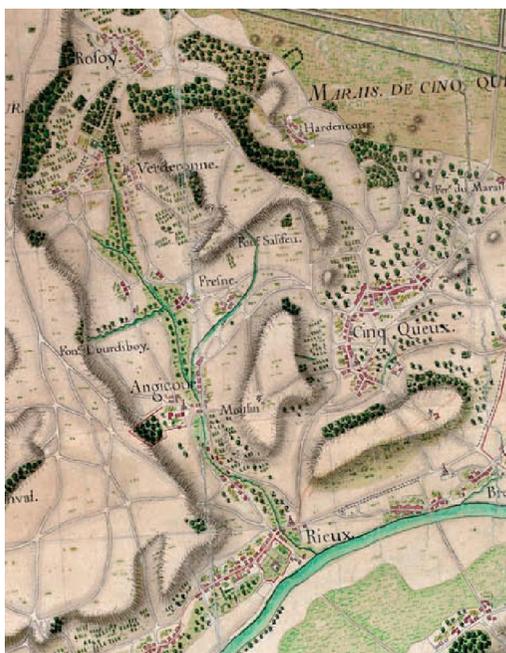
### Instaurer un réseau de chemins pour

• Jouir de la chaîne d'espaces ainsi constituée, mis ainsi à la disposition de tous, par des chemins de fond de vallon, de coteau et de « traverse ».

• Mettre les espaces paysages sous la protection de tous.  
De nombreuses séquences existent déjà, le projet consiste surtout à les constituer en réseau.

• Aménager ou valoriser des points de vues aux « angles sortants » des lignes de coteau

- > à Plaisance (Rieux)
- > au sud de Moymont (Rieux)
- > sur les rebords du coteau de l'hôpital Villemin (Angicourt)
- > à l'est de l'église d'Angicourt
- > sur le rebord du coteau ouest, à la Croix de Retz (Angicourt).



**VALLON DU RHONY**  
illustrations



Limite d'urbanisation nord d'Angicourt, à la Prêle.  
Une maison isolée accompagnée d'annexes hétéroclites présente un manque d'unité d'ensemble.  
L'association de ces façades à un rideau d'arbres de vergers faciliterait la perception d'ensemble, dialoguant ainsi avec un milieu agricole.  
Cette habitation, isolée du reste du hameau participe à l'étalement urbain du fond de vallon et devrait marquer la fin de l'urbanisation de la commune au nord-est.



Entre Rieux et Cinqueux, le «col» passe entre les montagnes de Moymont et de Roc. Le dégagement central permis par les cultures et les pâtures, offre une superbe vue de Cinqueux, dominé par la silhouette du Mont Catiau.  
Action : le maintien des espaces dégagés et cultivés permettra, à lui seul, de préserver la qualité du paysage.



Une perspective lumineuse souligne le coteau à l'est de Cafosse.



Depuis cette perspective, la vallée apparaît dans son entier, deux coteaux cultivés, surmontés de bois, se faisant face de part et d'autre du Rhône, dans une belle alternance d'ombres et de lumières.

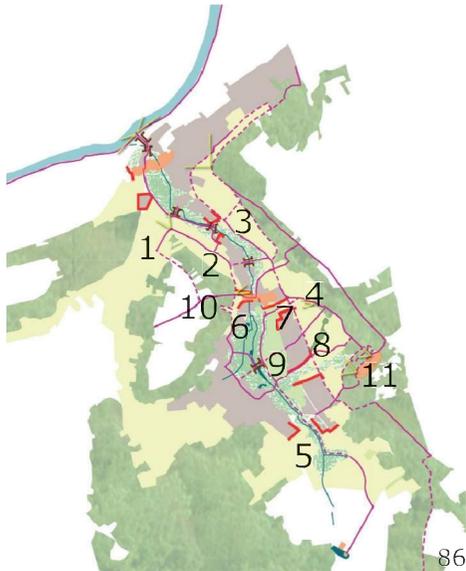


L'église d'Angicourt apparaît dans le cadre de la vallée, grâce au dégagement visuel des cultures.

Les dégagements cultivés, conditions du paysage : les exemples ci-contre illustrent les actions nécessaires dans les secteurs enrichis.



En débouchant sur Verderonne, le dégagement lumineux central, environné de coteaux boisés, dessine le site du village où se situent les sources du Rhône.





Juste en amont d'Angicourt, le dégagement de la vallée se trouve en contact direct avec le centre bourg, offrant une belle vision de l'église en arrière plan des prairies. Action : ce dégagement central est non seulement à préserver, mais à étendre aux zones qui se sont refermées, et à mettre en lien fort avec l'espace public du village



Le même dégagement, au nord de l'église, prolonge l'ambiance de belle campagne jusqu'à l'horizon. A maintenir par la pâture.



Vers la Fresne, en revanche, le fond de vallée s'est bouché, le boisement a envahi l'espace du ruisseau qui s'est banalisé. Fond de vallée à réouvrir.



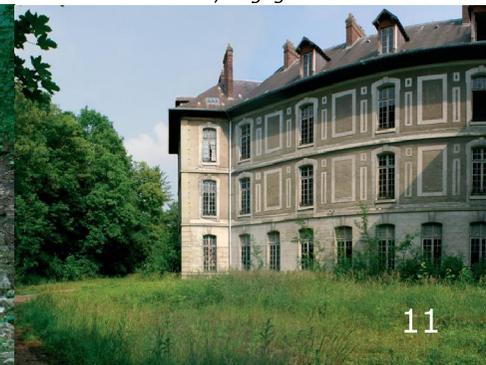
Ambiance humide et inaccessible du fond de vallon : paysage à exhumer.



Rupture précieuse de l'urbanisation à Angicourt le long de la RD525. La proximité du cimetière a limité l'implantation de maisons. L'ouverture vers une des parcelles agricoles permet de prendre un recul nécessaire pour percevoir le coteau du Bois de la Boulaye situé en face. Action : ouverture à maintenir et mettre en valeur dans l'espace public.



L'ouverture dans l'urbanisation linéaire, au débouché du chemin de l'hôpital de Villemin, dégage l'horizon vers la butte du Watrel.

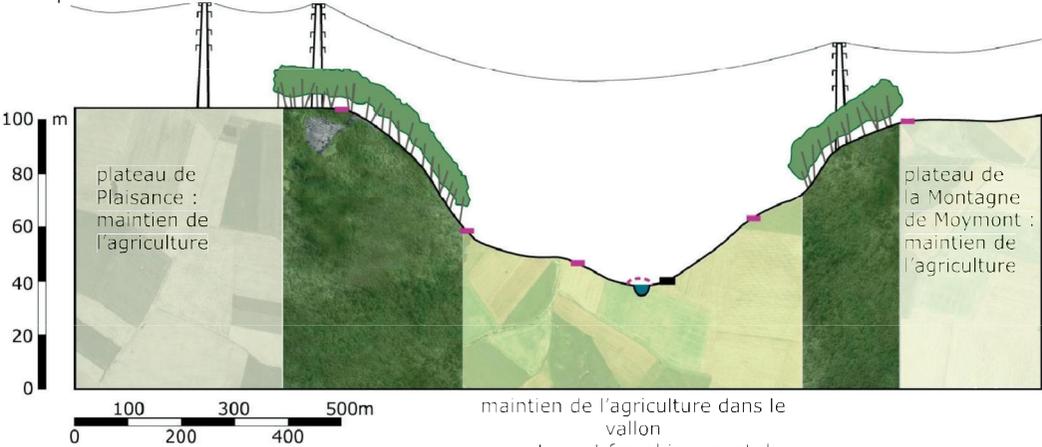


Les chemins peuvent, depuis le ruisseau, partir vers les coteaux et les points de vue. L'hôpital Villemin prend position sur un superbe belvédère, aujourd'hui obturé, mais depuis lequel on pouvait il n'y a pas si longtemps voir tout le vallon. Les bâtiments à l'abandon bénéficient pourtant d'un magnifique cadre. Action : les immeubles pourraient utilement être réinvestis, par exemple pour constituer une offre de logements.

Ci-contre, une carte postale ancienne illustre la logique d'implantation de l'hôpital, perché sur le coteau. Il profitait ainsi de la perspective orientée dans le sens du vallon, vers l'Oise.



Coupe AA' Plaisance-Cafosse



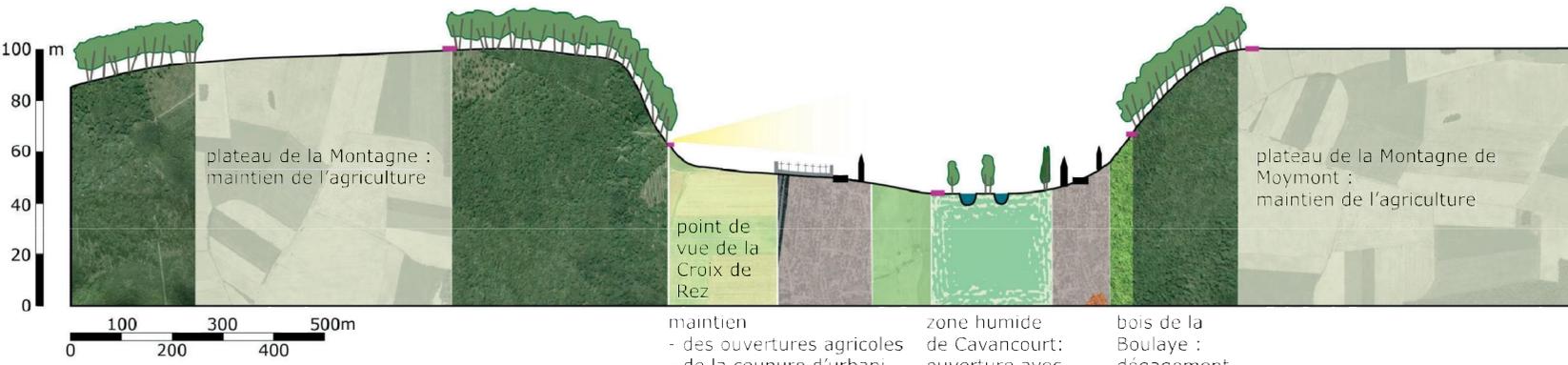
maintien de l'agriculture dans le vallon  
ouverture et franchissement du ruisseau du Rhône au niveau du jardin public de Cafosse



Vu du coteau rive gauche, au droit d'un franchissement piétons, un rideau d'aulnes s'interpose. Photomontage : un dégagement de ces arbres permettrait une ouverture vers le vallon.

Ces coupes positionnées en différents points du vallon illustrent l'implantation des chemins :  
> sur les rebords de coteaux  
> dans les fonds du vallon,  
Elles démontrent également la nécessité de renforcer les liaisons transversales et certains points de vues privilégiés.

Coupe BB' Croix de Rez-Cavancourt

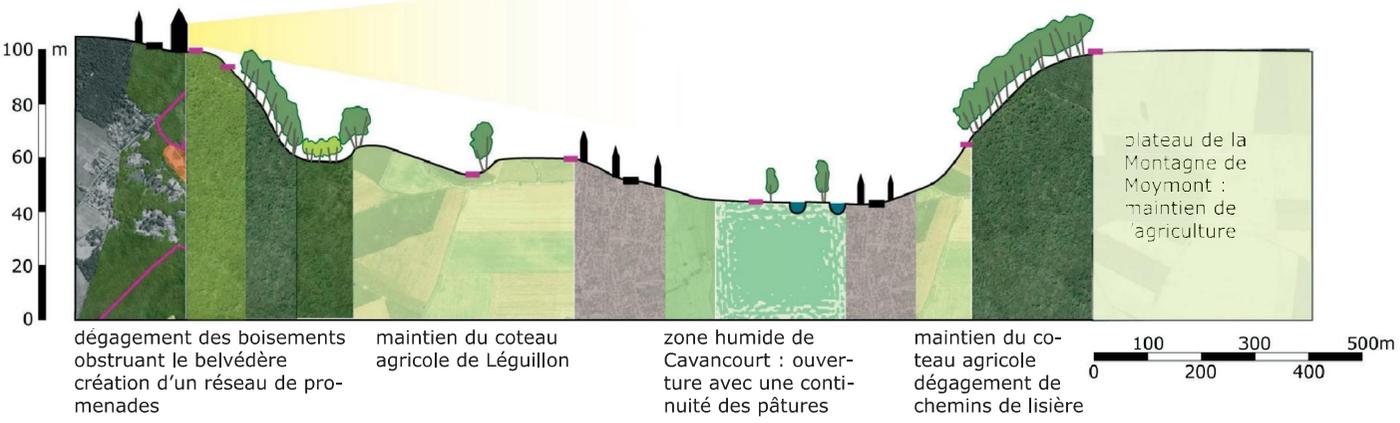


maintien - des ouvertures agricoles - de la coupure d'urbanisation au sud du cimetière - des pâtures  
zone humide de Cavancourt : ouverture avec une continuité des pâtures  
bois de la Boulaye : dégagement d'un chemin de lisière



A Cafosse, le jardin public donne accès au Rhône, et offre une vue sur le coteau lumineux en arrière plan.

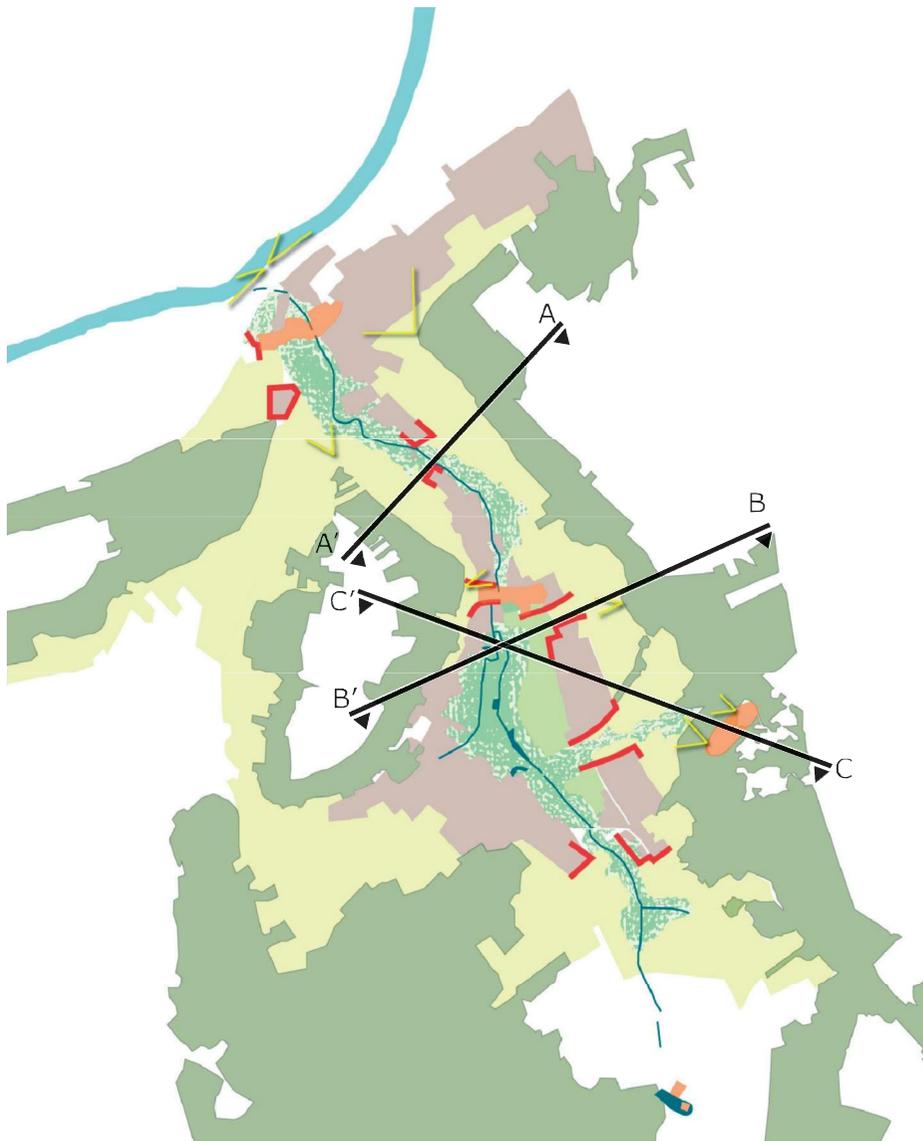
Coupe CC' Hôpital Villemin-Cavancourt



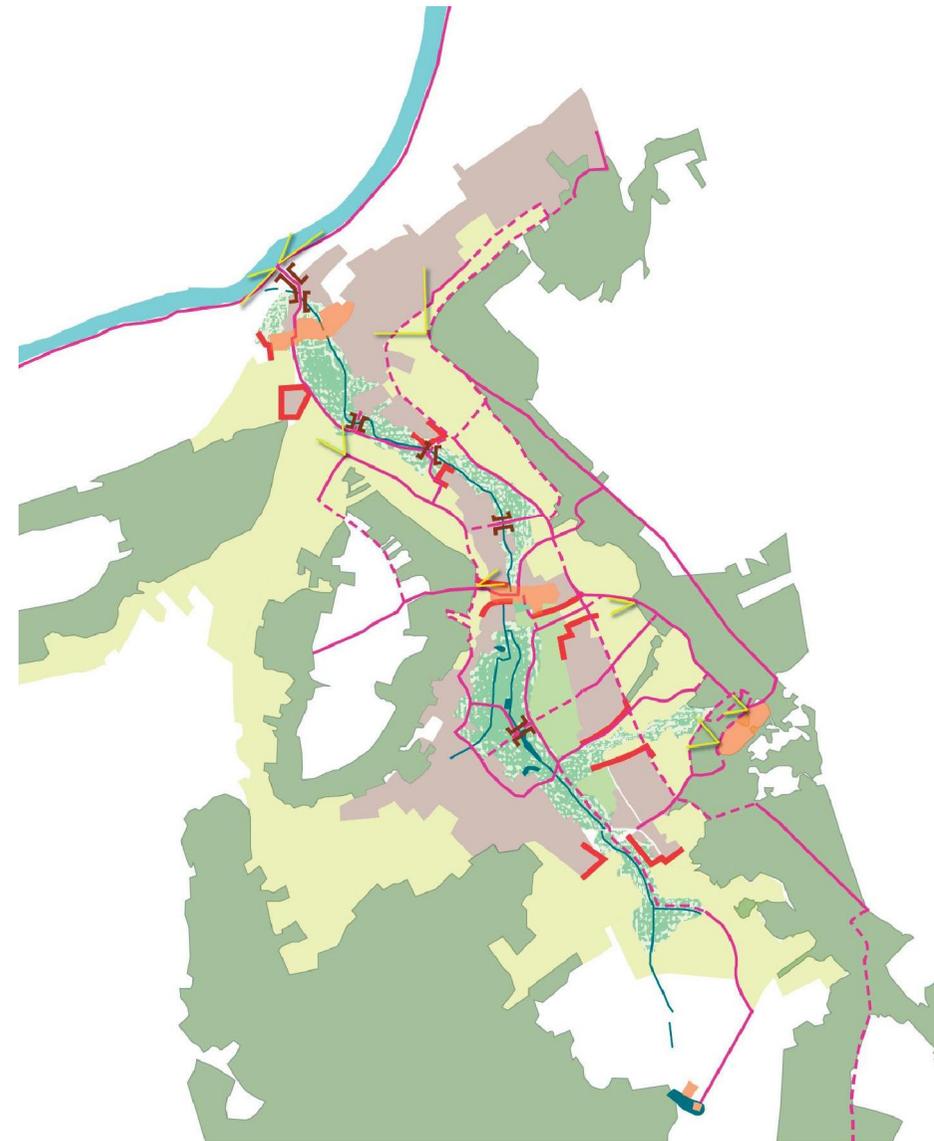
dégagement des boisements obstruant le belvédère création d'un réseau de promenades  
maintien du coteau agricole de Léguillon  
zone humide de Cavancourt : ouverture avec une continuité des pâtures  
maintien du coteau agricole dégagement de chemins de lisière

Cafosse, ce même jardin public quelques mètres plus loin ne bénéficie pas de la vue vers le coteau. Un simple éclaircissement redonnerait de l'ampleur à la perception du site.





Une chaîne d'espaces ...



... à maintenir lisibles, à remettre en lumière,

... à relier par des cheminements et franchissements

... et à constituer en réseau

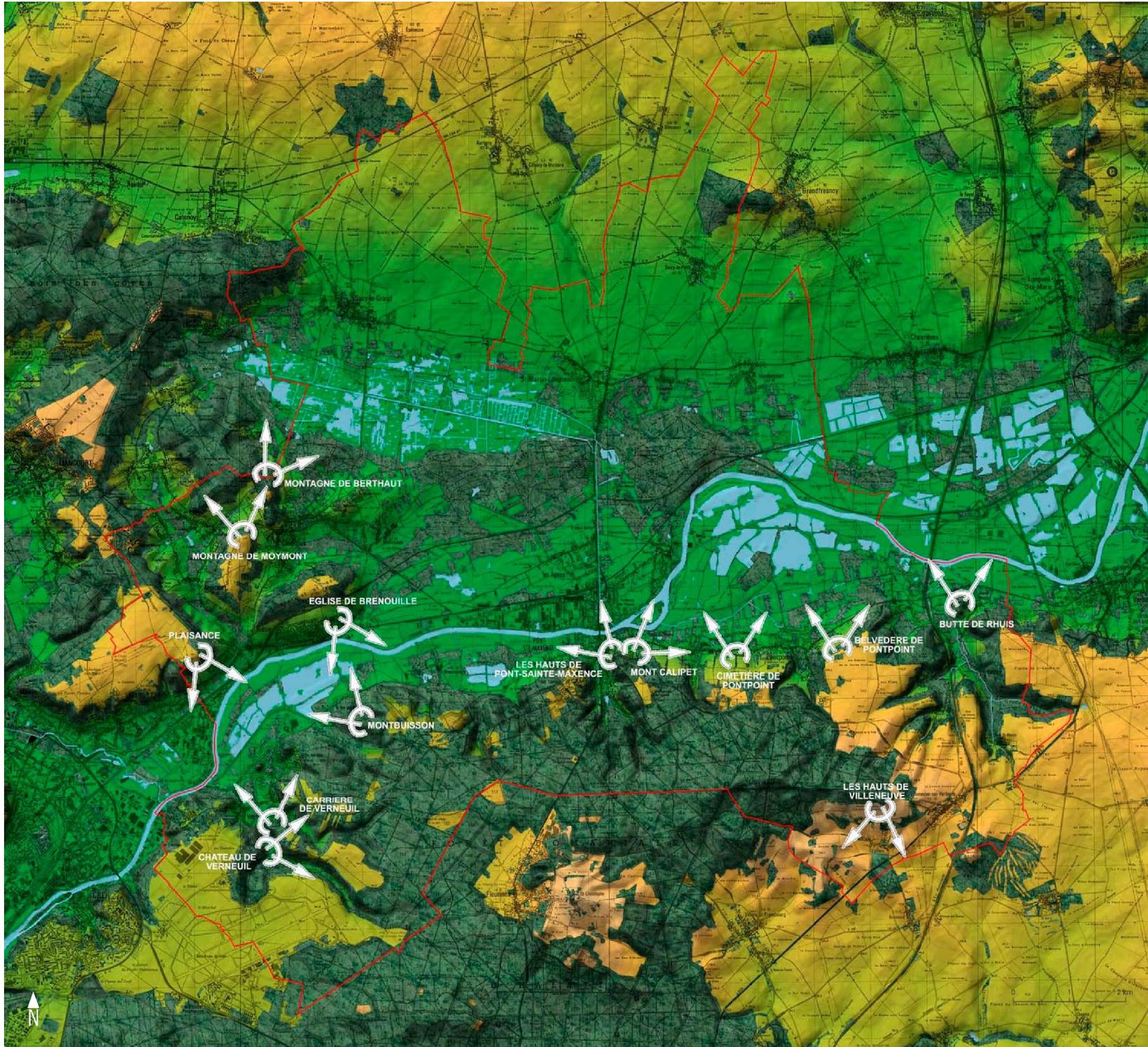
**LÉGENDE**

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  | chemins existants à créer                             |  | éléments patrimoniaux à valoriser   |
|  | Trans'Oise (projet) chemins à couper à la circulation |  | secteurs patrimoniaux à valoriser limite de l'extension urbaine à respecter |
|  | franchissements à qualifier ou à créer                |  | limites urbaines à fixer (PLU) et à traiter                                 |
|  | voiries existantes                                    |  | traitement des limites en vergers   |
|  | voiries à créer                                       |  | urbanisation  |
|  | digues  |  | hydrographie  |
|  | axes de perspectives à créer                          |  |   |
|  | points de vue   |  |   |
|  | alignements d'arbres à créer                          |  |   |

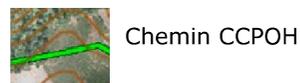
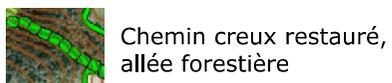
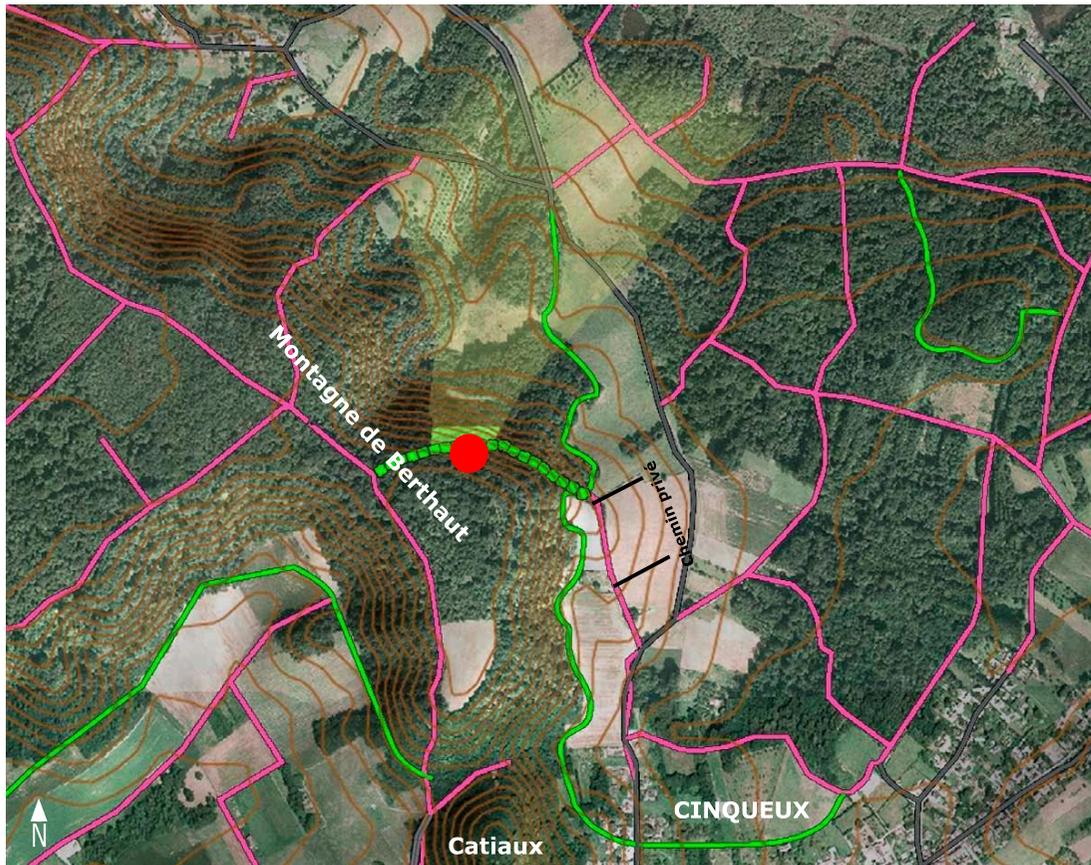
- |  |   |
|--|---|
|  | zones humides rechercher la non fermeture des milieux |
|  | ouvertures liées à l'agriculture à gérer ou à créer   |
|  | ouvertures liées aux prairies à gérer ou à créer      |
|  | boisements  |

# LES POINTS DE VUE ET PERSPECTIVES

**LES POINTS DE VUE ET PERSPECTIVES, Localisation**



## MONTAGNE DE BERTHAUT, belvédère sur les marais de Sacy



Le belvédère de la Montagne de Bertault est le seul point de vue qui permette une vision sur l'ensemble des marais de Sacy qui, s'ils suivent une gestion hydraulique adaptée, peuvent générer un paysage ouvert.

Cette situation de promontoire est par ailleurs connue des riverains.

### Objectifs :

Restaurer la position de promontoire sur les marais  
Relier cet espace au reste du maillage forestier

### Actions :

- Création d'une chambre dans la continuité du cheminement existant, passage en limite de propriété privée
- Positionner le belvédère sur une allée forestière existante
- Confortation des sols sur l'emprise du belvédère par jalonement végétal
- Eclaircissement sur 10 m du boisement dans la pente du coteau
- Création d'un cheminement pour rendre le belvédère accessible depuis l'ensemble du maillage forestier



Etat actuel



Etat projeté

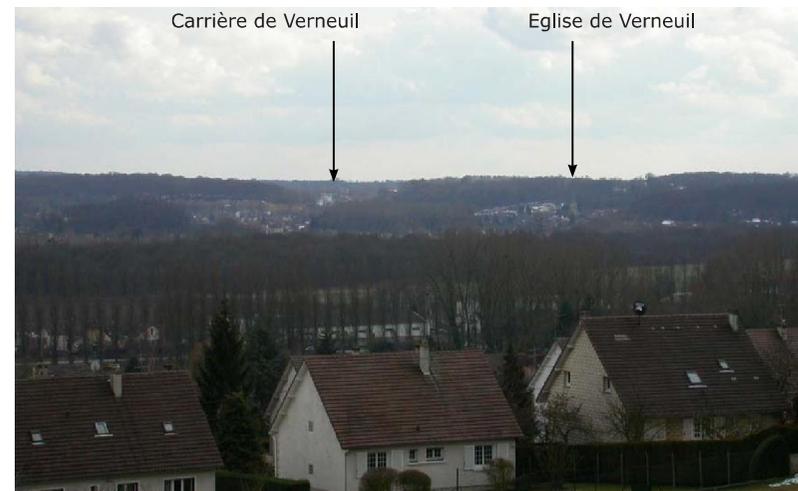


# PLAISANCE



*Vue de Plaisance depuis Verneuil*

De loin, les hauts des coteaux de Plaisance et les découpes boisées des Retaux, sont parfaitement identifiables comme un point de vue existant.



*Vue sur Verneuil depuis Rieux*

La situation de belvédère de cette proue du coteau de Plaisance regarde le cours de l'Oise traversant l'ensemble du territoire de la CCPOH jusqu'à l'autoroute A1. sur tout son parcours Cette situation stratégique est accessible par un cheminement de lisière qui suit tout le bord de coteau jusqu'à l'hôpital Villemin.

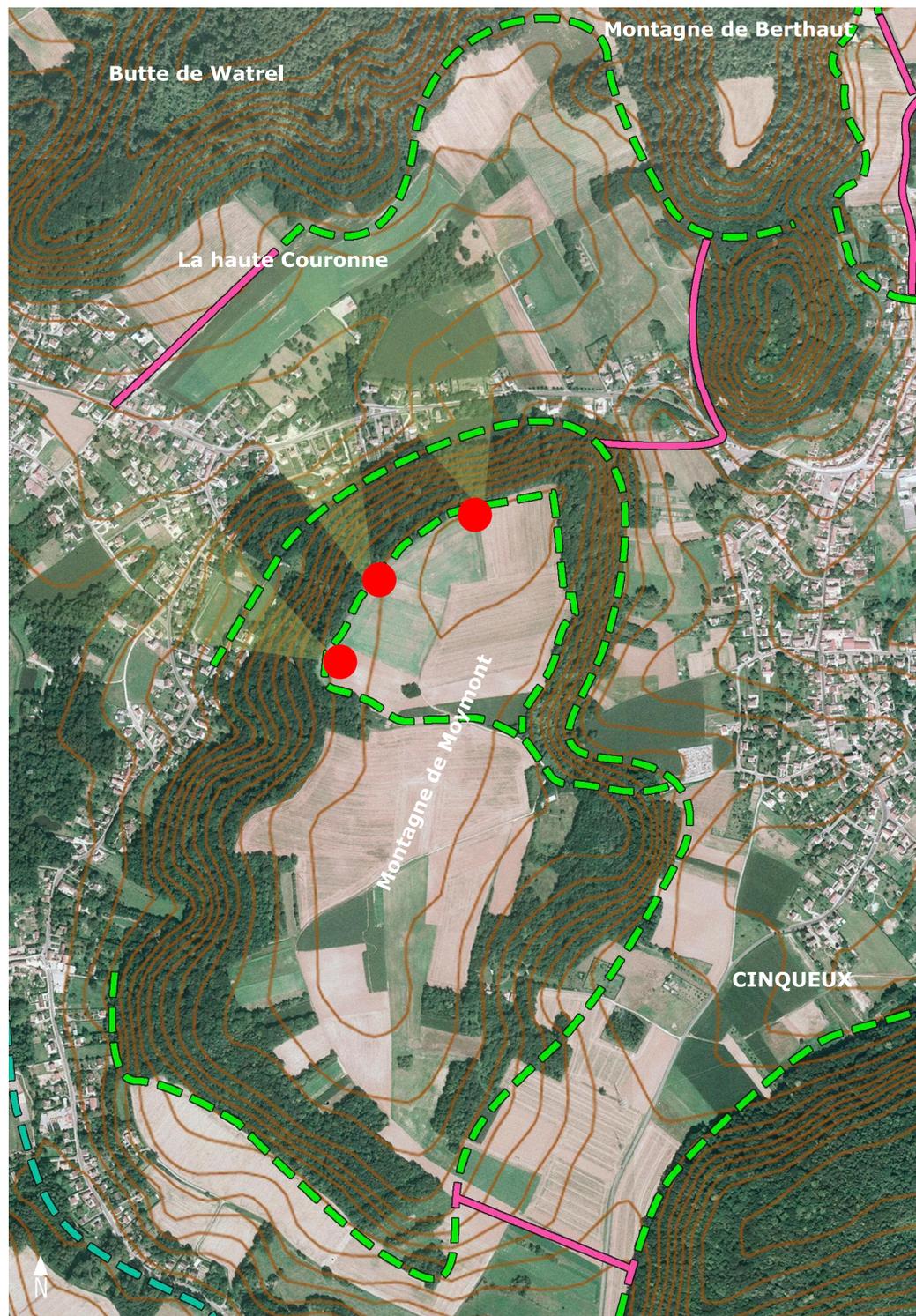
## Objectifs :

Création d'un point de vue remarquable déjà inscrit dans le paysage.  
Organiser son accessibilité depuis les zones urbanisées en lotissements de Rieux,  
Requalifier le front bâti du lotissement de Rieux en relation avec le belvédère,  
Ponctuer le maillage des circulations douces pas de mitif paysagers remarquables.

## Actions:

Ouverture d'un cheminement du lotissement au belvédère. Accessibilité à retrouver depuis le chemin vicinal du château d'eau.  
Confortation des sols permettant la fréquentation du public et mobilier de type table d'orientation.

# MONTAGNE DE MOYMONT



*Lisière de la Haute Couronne*

Entre Agincourt et Cinqueux, la Montagne de Moymont est un petit plateau agricole clos, cerné par une lisière plus ou moins épaisse en bord de coteau. Cependant, la lisière nord (point altimétrique le plus haut du plat de montagne) présente quelques percées qui laissent entrevoir le paysage avoisinant. La continuité de paysages depuis la butte de Watrel est une respiration paysagère à prendre en compte au regard de l'habitat linéaire entre Angicourt et Cinqueux.

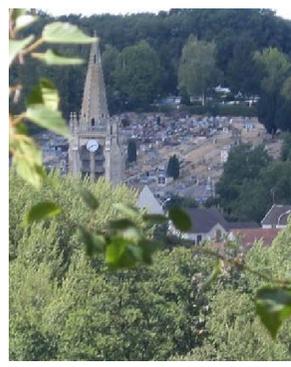
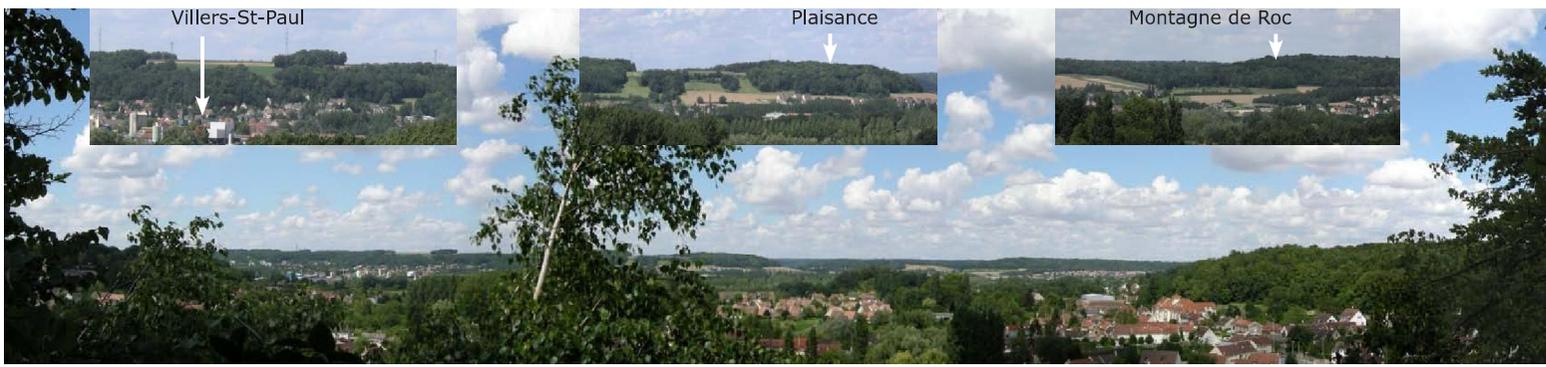
## Objectifs :

Ouvrir les axes de vues perceptibles, proposer des visuelles sur la lisière de la Haute Couronne  
Rendre accessible ce belvédère en relation au réseau de cheminements.  
Implanter un point de vue en situation stratégique par rapport aux processus d'enfermement du paysage par l'urbanisation.

## Actions :

Eclaircissement de la lisière aux endroits les moins denses, en rebord de coteau.  
Création d'un cheminement le long de la lisière intérieure du plat de montagne, permettant de desservir les différents points de vue.

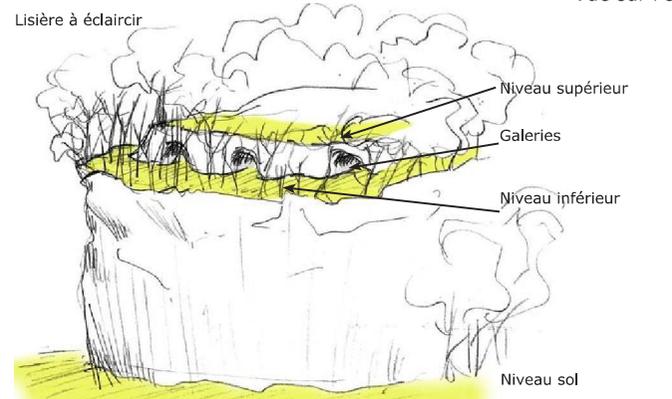
# CARRIÈRE DE VERNEUIL



Vue sur l'église



Lotissement récents en contrebas des carrières



Lisière de la terrasse basse

Les Carrières de Verneuil recèlent un formidable potentiel paysager communal. Situées en plein coeur de ville elles offrent tout un réseau de parcours sur deux niveaux, malheureusement actuellement peu sécurisé et peu accessible. Dans le paysage urbain, le pic des carrières apparaît comme un signal dans l'axe de la structure urbaine

## Objectifs :

- Création d'un point de vue remarquable déjà inscrit dans le paysage.
- Organiser son accessibilité depuis les chemins vicinaux existants, en relation avec la trame urbaine.
- La création de ce point de vue est liée à la requalification et ouverture au public des carrières.

## Actions :

- Confortation des sols et protection des chutes sur chemin existant et sa continuité créée en périphérie de site.
- Eclaircissement de la frange arborée et/ou ébranchage.
- Action plus ambitieuse liée à la requalification et ouverture au public des carrières : Structurer deux étages de cheminements appuyés sur la topographie existante.
- Expertise et mise en sécurité du site, notamment sur la trame des galeries qui représentent de formidables débouchés visuels (parc Güell, Barcelone)



Vestiges des carrières de Verneuil

# CHATEAU DE VERNEUIL



Le Château de Verneuil en Halatte, une remarquable composition



Vue sur le coteau de Mont la Ville



Le château de Verneuil-en-Halatte, situé à flanc de coteau sur la rive Est de la forêt communale de Verneuil regarde le versant Est du massif d'Halatte en proposant des vues lointaines sur tout le couvert boisé. En situation de sentinelle par rapport au vallon du ru Macquart, il permet de comprendre l'inscription de la forme urbaine patrimoniale dans le creuset du vallon. Sa position, l'ambiance des ruines qui remet en mémoire l'importance de ce site dans l'histoire de l'architecture font de ce belvédère un lieu attractif, de proximité urbaine.

## Objectifs :

- Préserver ce site historique
- Tirer parti des caractéristiques pittoresques des ruines actuelles pour asseoir un belvédère en terrasse sur le paysage.
- Sécuriser ce site patrimonial qui représente un objectif touristique et un objectif de promenade pour les habitants.

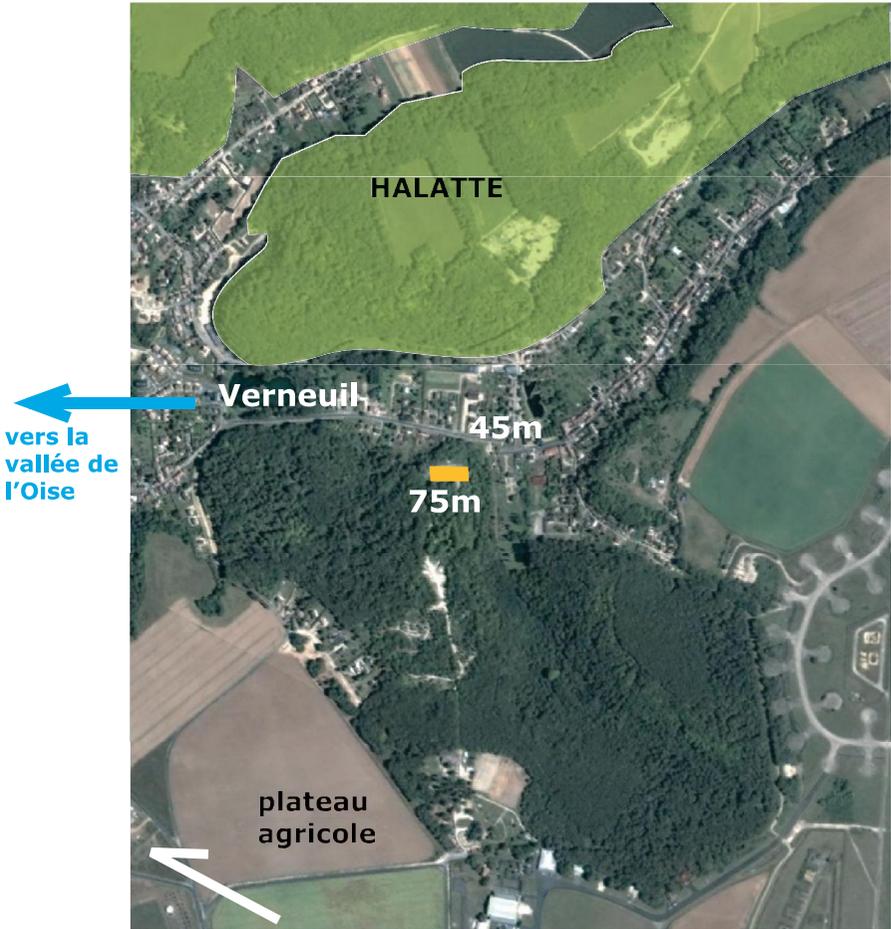
## Actions :

- Clarifier l'accès depuis la trame viaire urbaine en délimitant un espace public et une capacité de stationnement.
- Connecter ce site au réseau de cheminements, traverses urbaines et cheminement en bord de lisière en surplomb sur la ville et allées boisées de la forêt communale.
- Faire le diagnostic de la dangerosité du site et des ruines pour adapter au mieux les aménagements futurs.

Un belvédère de ruines romantiques sur le vallon du ru Macquart



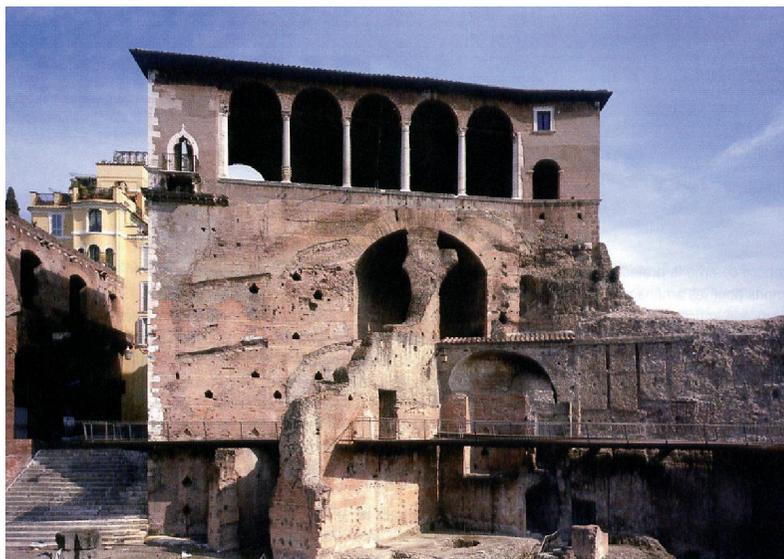
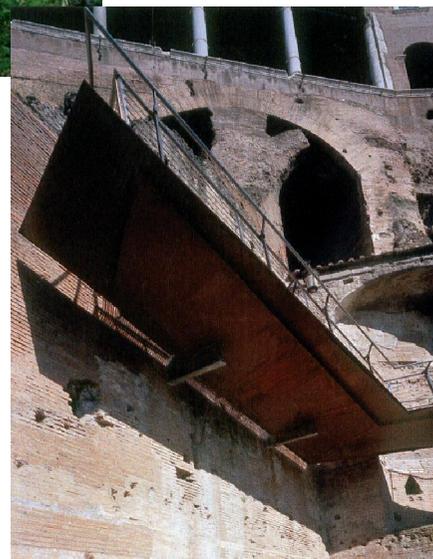
Vue regardant vers la vallée de l'Oise, au nord  
 Une intervention discrète permettrait de donner à lire le relief vallonné :  
 - éclaircissement des quelques arbres bouchant la vue vers la vallée de l'Oise,  
 - maintien et stabilisation des ruines permettant de limiter un entretien onéreux ainsi que le vandalisme,  
 - aménagement de platelages discrets permettant de s'avancer en belvédères.



L'arrivée se fait par le pied des ruines, après avoir emprunté un chemin tournant lentement le long du coteau.  
 L'arrivée sur le plateau reste cependant visuellement bouchée.  
 L'accroche d'une plateau d'observation inviterai les promeneurs à s'approcher et à venir profiter du belvédère.

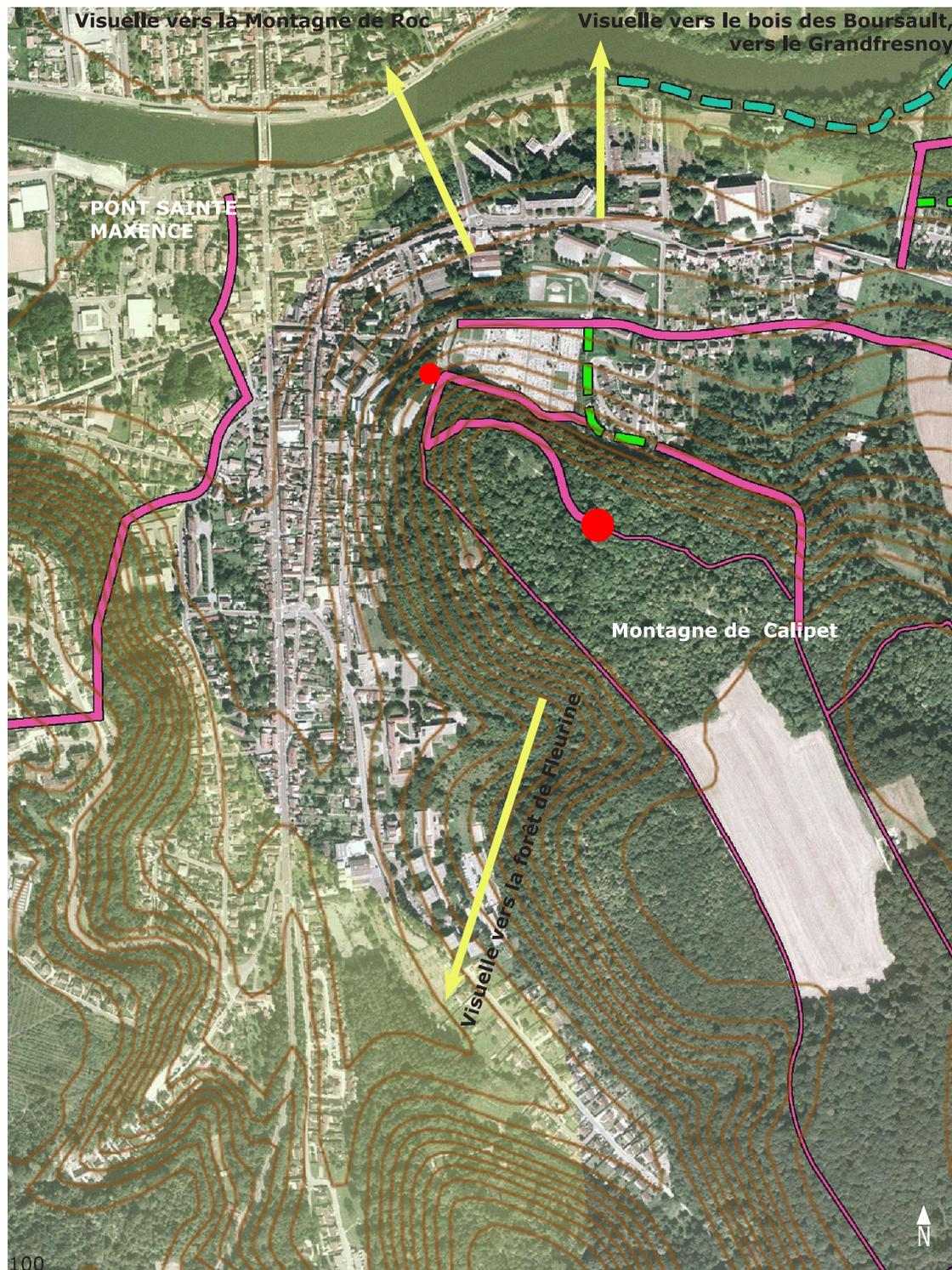


*Ouverture du vallon vers le sud, le rebord du plateau d'Halatte en constitue la principale lisière. Positionné sur ce point haut, le fond de vallon bouché par l'urbanisation disparaît au profit de la végétation. Les grands dégagements occasionnés par le plateau agricole de Verneuil ainsi que l'aérodrome ne se lisent pas dans ce paysage. Un platelage s'avancant vers cette ouverture permettrait alors d'en profiter pleinement tout en contemplant les ruines du château.*



*Images de référence : aménagement du site archéologique majeur du Forum de Trajan, à Rome par Nemesi Studio. Ce franchissement piéton suspendu est un lieu privilégié pour la contemplation des ruines tout en offrant une ouverture du site sur la ville. L'expression contemporaine de l'intervention permet à la fois de sauvegarder et de mettre en valeur un immense appareil de pierres d'époque romaine. La légèreté de la passerelle tranche avec l'échelle monumentale du Forum et sublime le paysage archéologique.*

# MONTAGNE DE CALIPET



*Vue depuis la vieille tour, vers le sud ouest, au dessus de la canopée*



*Vieille tour, à la croisée des chemins du Mont Calipet*

La montagne de Calipet est un des points culminants du massif d'Halatte, point de repère dans la forêt domaniale. La tour du Calipet est un promontoire qui propose des points de vue remarquables sur l'ensemble du couvert forestier vers le sud et vers l'est. Cet édifice patrimonial en connexion avec l'ensemble des allées forestières est déjà fortement fréquenté.

## Objectifs :

La restauration de l'édifice permettant au public d'accéder à la terrasse, et ainsi d'apprécier les vues panoramiques sur l'ensemble du territoire de la CCPOH : la totalité du massif d'Halatte et au nord, un cadrage depuis la montagne de Roc jusqu'au Grandfresnoy. L'accessibilité de ce point de rencontre déjà repertorié est renforcé par le maillage des circulations douces depuis les espaces publics de Pont-Sainte-Maxence.

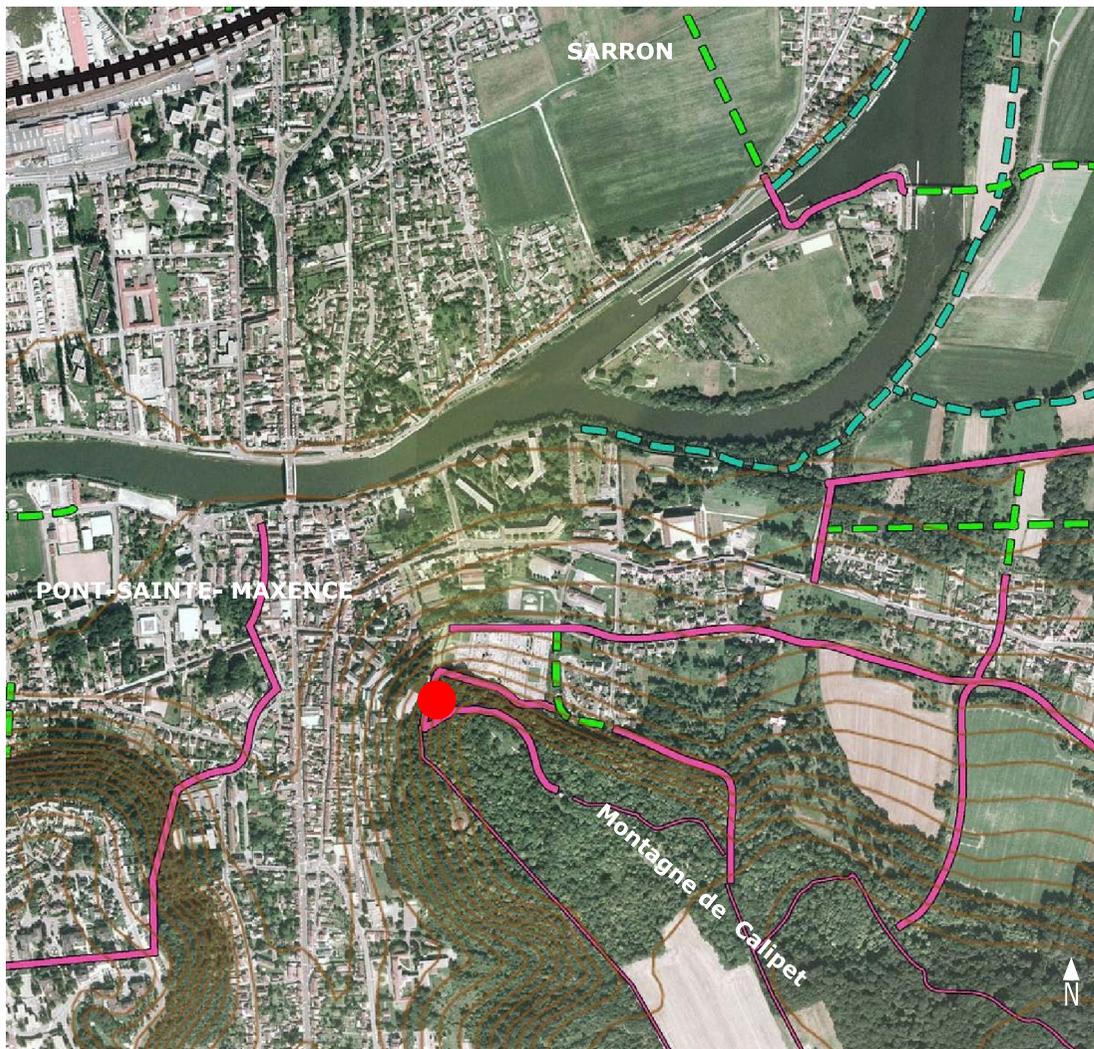
## Actions :

Accessibilité du belvédère jusqu'à sa terrasse (réhabilitation, restauration, mise en sécurité de la vieille tour).  
Traitement des abords en halte forestière et nettoyage du site.  
Eclaircissement ponctuel de la canopée (cf photo ci dessus), pour libérer des visuelles lointaines notamment vers le nord.

# LES HAUTS DE PONT-SAINTE-MAXENCE



Vue vers le nord



Au dessus du cimetière, un promontoire naturel offre un emplacement idéal pour le belvédère



Aménager dans un espace résiduel, à l'extrémité des terrains de sports du collège, une plateforme circulaire - Sol en grave compactée - Garde corps - Table d'orientation

Au dessus du cimetière, un promontoire se dessine naturellement entre les deux masses arborées du coteau boisé et du massif de la Montagne de Calipet. Cette position offre un emplacement idéal pour un belvédère en relation immédiate avec le maillage des espaces publics de Pont-Sainte-Maxence. Cette situation géographique permet des visuelles lointaines dans l'axe Nord/Sud jusqu'au domaine de Villette au cœur du territoire de la CCPOH et jusqu'au Grandfresnoy, à l'horizon.

## Objectifs :

Proposer une relation immédiate entre le centre ville et le paysage.  
Qualifier un espace d'entrée piéton à la forêt domaniale, notion de seuil panoramique, (les accès actuels situés en arrière des fronts bâtis étant pour la plupart confidentiels).  
Tirer parti d'une position de promontoire naturel sur un morceau de sol sans affectation particulière, en arrière des terrains de sport du collège.

## Actions :

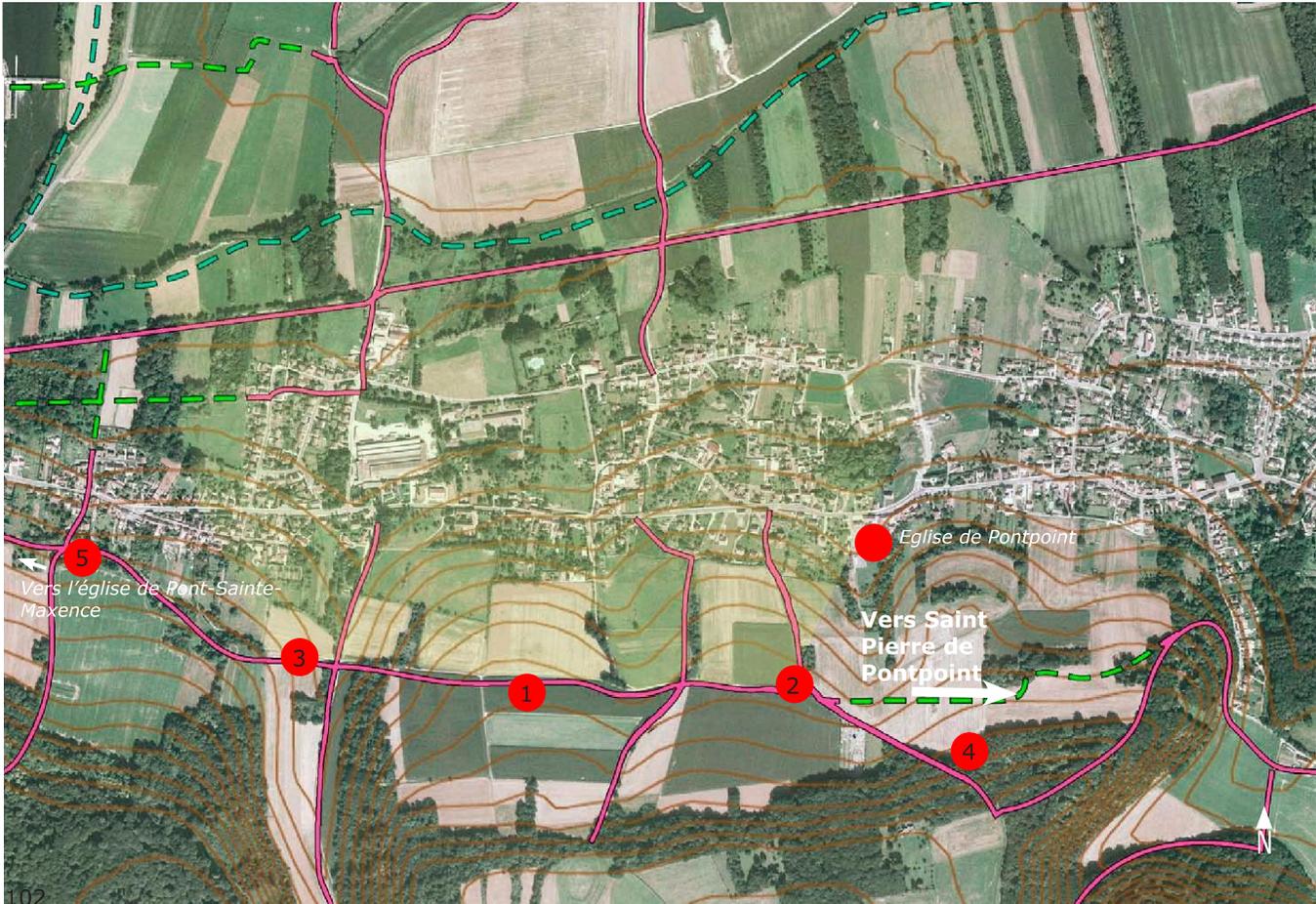
Confortation des sols sur un espace circulaire et mise en place d'un garde-corps en bord de talus qui délimite le belvédère.  
Création d'un cheminement tangentiel au coteau jusqu'à la parcelle paroissiale située en contrebas. Signalétique adaptée renseignant sur le maillage des cheminements forestiers et proximité du Mont Calipet et maillage des circulations douces (lisière et coteau) entre Pont-Sainte-Maxence et Pontpoint.

**COTEAU DE PONTPOINT**



*Vue vers l'est*

*Vue vers l'est*



Le chemin d'exploitation agricole situé à mi coteau relie l'église de Pont-Sainte-Maxence et l'église de Pontpoint. Il est sur tout son parcours à l'exception de deux séquences en chemin creux, en position de promontoire. D'un bout à l'autre, il propose des vues dégagées sur l'ensemble du territoire de la CCPOH jusqu'à la plaine d'Estrée. Il fait partie intégrante de la trame urbaine, relié à la rue haute de Pontpoint par un maillage très ancien de chemin creux.

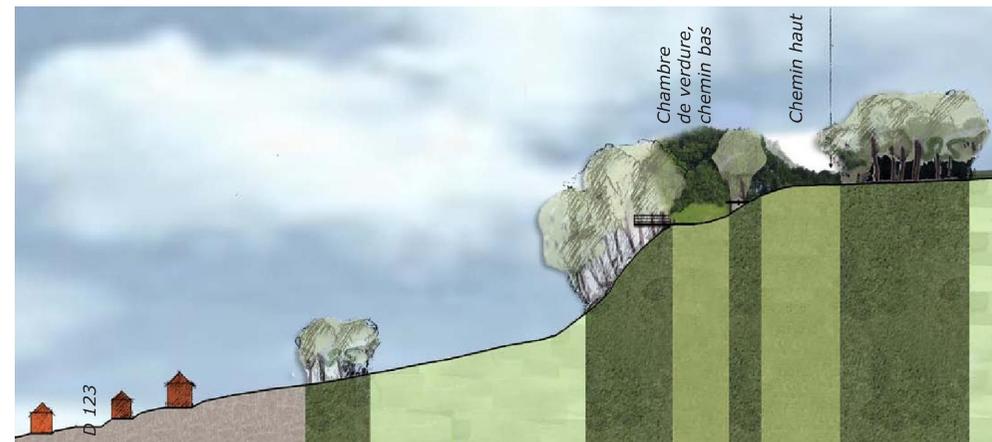
**Objectifs :**  
 Préserver cette situation urbaine et paysagère en considérant ce chemin comme un chemin remarquable.  
 Préserver le panorama par le maintien de l'agriculture.

**Actions :**  
 Confortation des sols et entretien des bas cotés. Réserver une bande enherbée coté aval assurant une préservation des vues. Ponctuer ce cheminement de points de vue choisis, signalés par un traitement de sol particulier.



*Vue de l'église de Pontpoint*

# BELVÈDÈRE DE ROFFIAC



Coupe de principe de la double promenade



Vue au lointain sur les étangs de Pontpoint

La chambre de verdure appuyée sur le rebord de coteau est une promenade en terrasse sur toute la boucle de l'Oise et au delà sur la plaine d'Estrée, avec en premier plan le relief onduoyant du coteau cultivé de Pontpoint. Cette situation géographique en axe de l'enchaînement de paysages de Roffiac (entre la cavée sur les contreforts du massif d'Halatte et la Folie Roffiac dans la plaine alluviale) justifie l'implantation de mobiliers spécifiques.

## Objectif :

Mettre en évidence la qualité paysagère extraordinaire de cette langue forestière en marge de la forêt domaniale.

Relier cette promenade panoramique à l'ensemble des cheminements existants, allées forestières coté massif et chemins ruraux ou d'exploitation coté coteau à proximité immédiate de Pontpoint.

Proposer un mobilier qui fonctionne comme un appel, considérant l'attrait touristique indéniable de cette position dans le paysage.

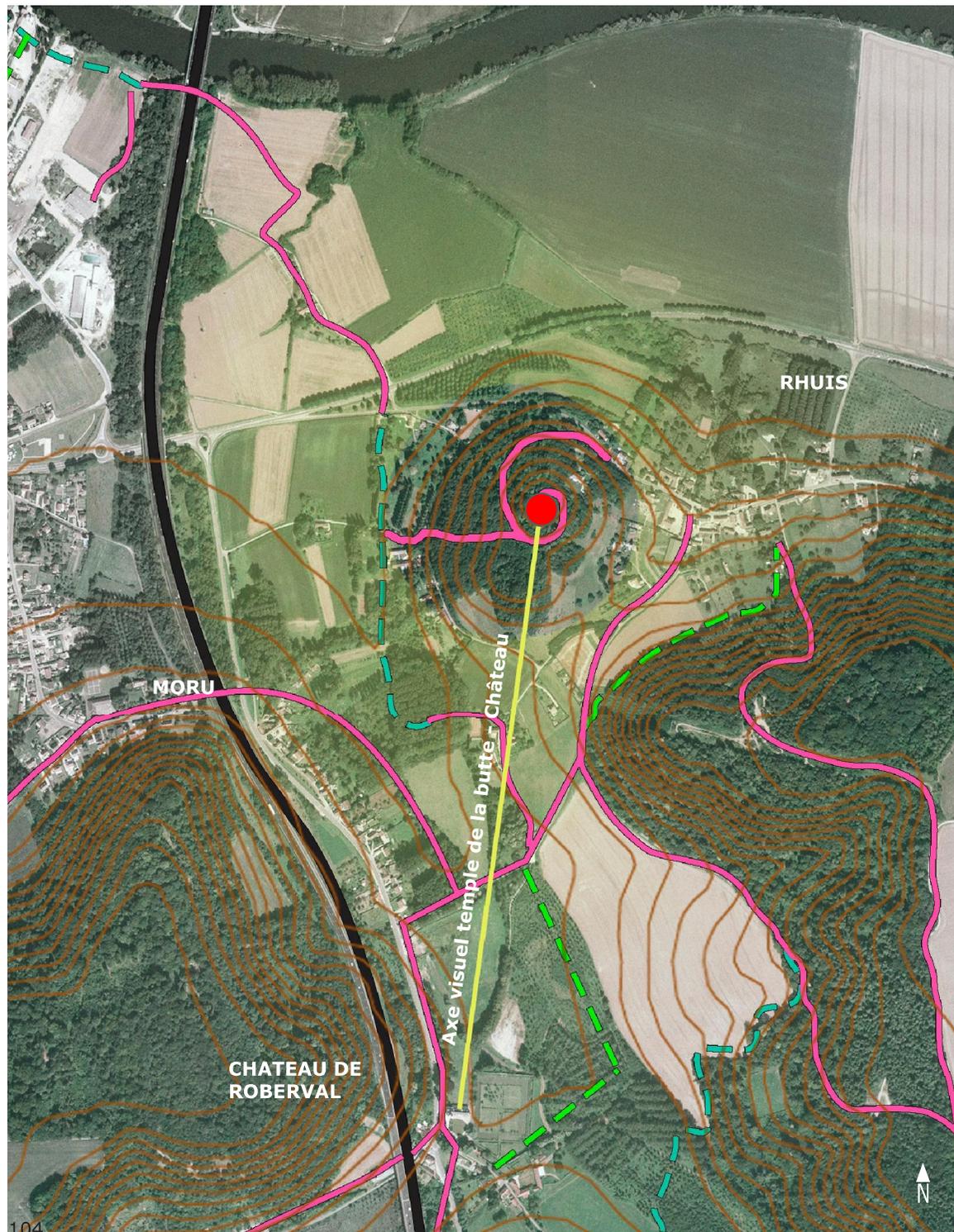
## Actions :

Retrouver une atmosphère de clairière en éliminant la végétation arbustive colonisatrice au centre de cette chambre de verdure.

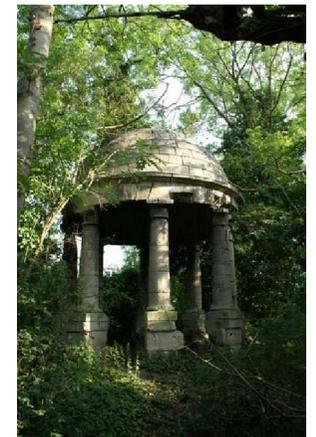
Confortation des sols sur un double cheminement, haut et bas.

Mise en scène des points de vue, éclaircissement ponctuel de la lisière au droit des pontons, découpe d'une fenêtre étroite dans le boisement du coteau.

On peut faire l'hypothèse de trois mobiliers d'échelle différentes.



*Vue sur la butte de Rhuis depuis le chateau de Roberval*



La butte de Rhuis d'une hauteur de 50 m est un point de vue éminent, repérable dans le paysage depuis le vallon de Roberval et les berges de l'Oise. Elle est en situation de sentinelle, à l'embouchure des vallons de Roberval < Le temple qui marque son sommet, sur le modèle du «temple de la Sybille», est abandonné, envahi de végétation et inaccessible.

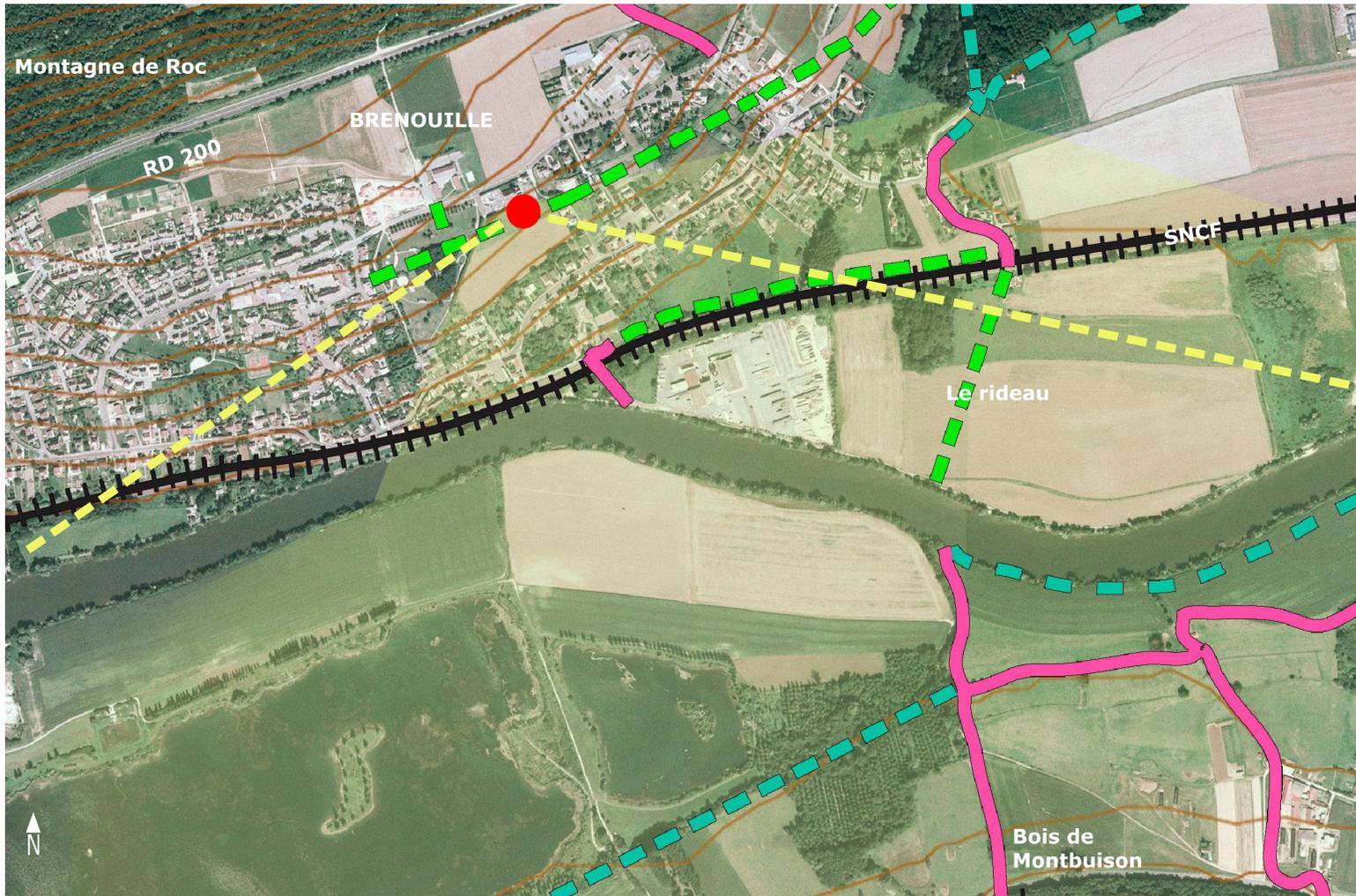
### Objectifs :

Permettre que ce point de vue remarquable soit repérable depuis le lointain, en créant des percées dans la canopée.  
 Ouvrir des perspectives : depuis ce sommet en situation paysagère stratégique vers l'Oise et vers les vallons et le chateau de Roberval  
 Proposer une promenade de proximité urbaine, insérée dans le maillage des circulations douces de la CCPOH, jusqu'à un objet patrimonial attachant (le temple) et présent dans la mémoire des habitants.

### Actions (cf Le Vallon de Roberval) :

Restaurer l'édifice et ses abords proche.  
 Eclaircissement ponctuel du boisement autour du temple afin de libérer des axes de vue.  
 Création d'un chemin d'accès ou sente en sous bois jusqu'au sommet de la butte, tangentiel à la pente.

# EGLISE DE BRENOUILLE



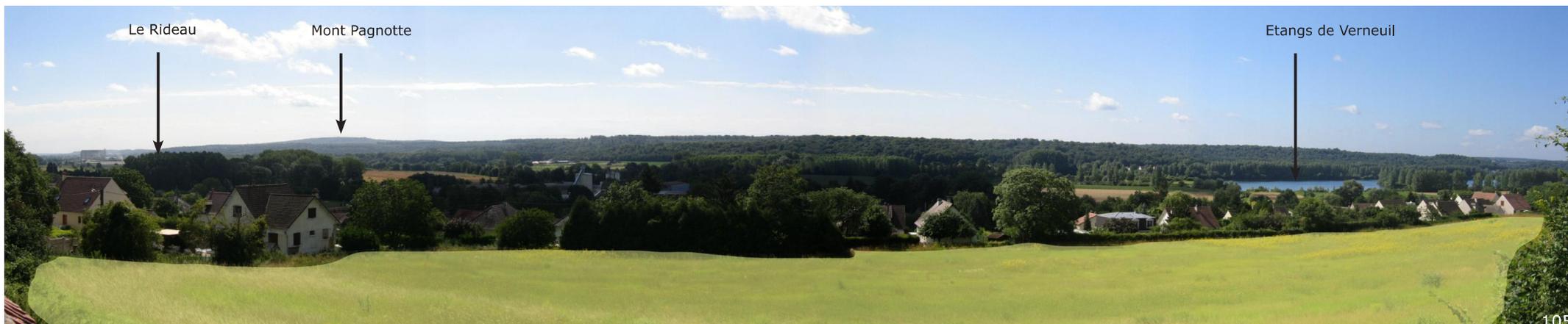
Orienté plein sud, le cimetière de l'église de Brenouille est une terrasse paysagère qui propose une ouverture visuelle au lointain sur une continuité de paysage exceptionnelle jusqu'au massif d'Halatte. En contrebas de cette terrasse, une zone non encore urbanisée représente un premier plan vers l'étendue cultivée : «le Rideau».

## Objectifs :

Requalifier une situation de belvédère existante en s'appuyant sur la topographie en terrasse, et le patrimoine architectural de l'église et du cimetière de Brenouille.

## Actions :

Requalification des abords du cimetière en relation avec le parc urbain limitrophe.  
Requalification de l'espace public en seuil de l'église et implantation de points de vue en balcon, en tirant parti des ouvrages existants.



# BOIS DE MONTBUISSON



L'espace de landes offre une vue très dégagée



Exemple d'aménagement permettant d'élargir le champ visuel (aménagement existant) : poste de guet

Le bois de Montbuisson épouse le coteau boisé du massif d'Halatte à l'endroit où celui-ci est le plus proche et le plus en surplomb sur l'Oise. Cette situation géographique dans l'axe du corridor écologique majeur du territoire lui confère une importance particulière. Le point de vue qu'il propose domine l'enchaînement de paysage avec en premier plan les pâtures d'Heumont, l'Oise et en rive droite de l'Oise : les champs du « Rideau » et la Montagne de Roc sur laquelle s'appuie la forme urbaine en terrasse de Brenouille. Une lande qui découpe une clairière dans la futaie domaniale permet des points de vue dégagés et des visuelles lointaines. Ces points de vue existent déjà mais sont peu signalés et méconnus des publics nombreux qui aiment à fréquenter la forêt. À proximité et en contrebas du Mont Calipet (alt : 95m, alt Mont Calipet : 104m), il représente une balise repérable pour les promeneurs.

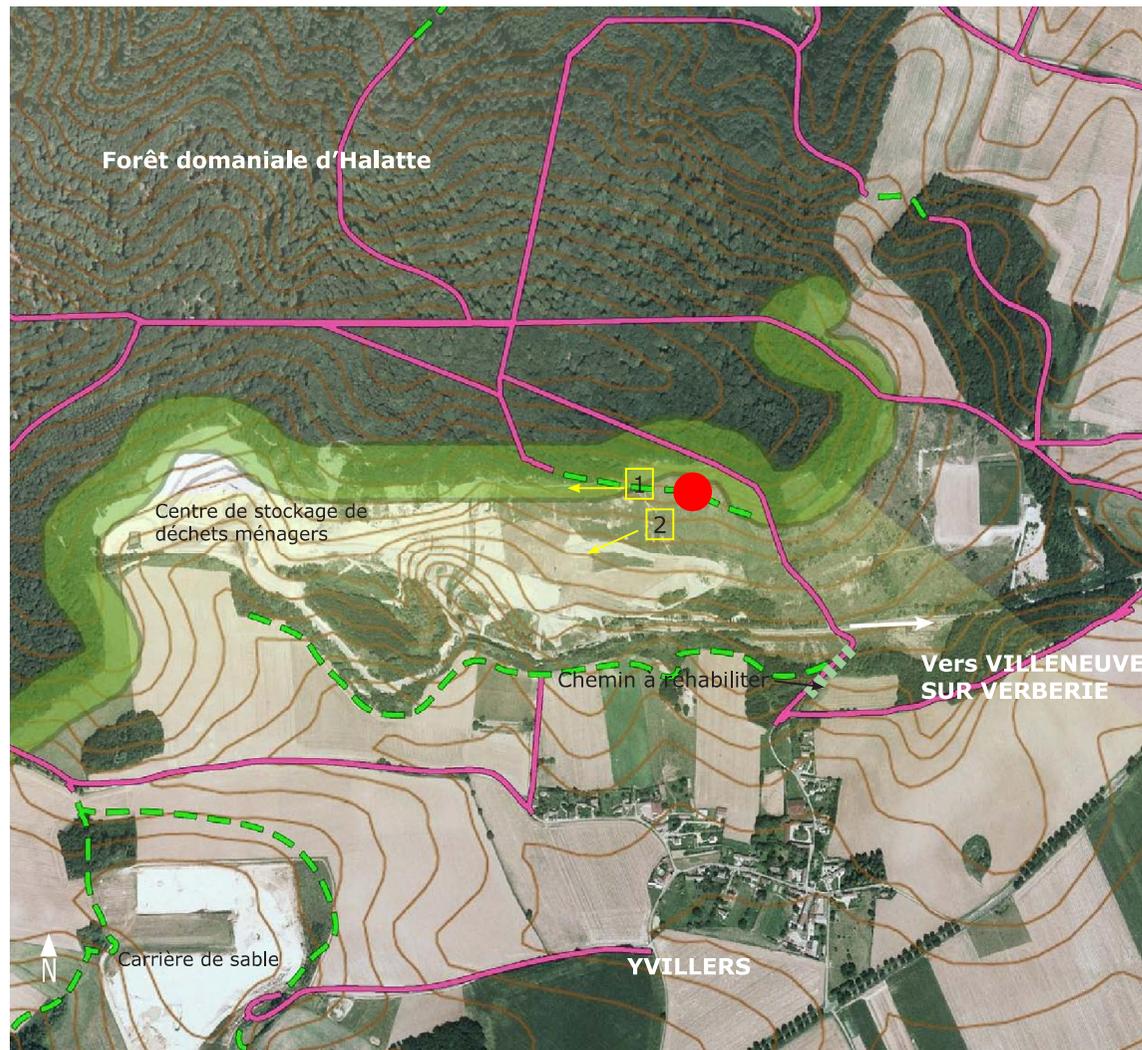
## Objectif :

Préserver ce paysage de lande qui participe de la grande diversité paysagère propre à la forêt domaniale. Assurer la préservation de ces points de vues en situation géographique stratégique.

## Actions :

Assurer la maintenance du belvédère actuel et/ou le remplacer par deux ou trois mobiliers du même type.  
Création d'un cheminement relié aux promenades existantes et d'une signalétique informative de l'existence de ces points de vue.

# LES HAUTS DE VILLENEUVE



Ce point de vue, situé au Sud du massif d'Halatte est le seul qui permette d'apprécier la vastitude du plateau Valois et sa relation au massif boisé. Divers plans de paysages successifs composent le grand paysage. Vers l'Ouest, se dévide sous nos yeux la lisière domaniale particulièrement chaloupée et en pleine lumière (à l'inverse de la lisière nord). L'inscription paysagère du site du centre de stockage des déchets ménagers comme celui de la sablière ne dénature pas la qualité des visuelles.

## Objectif :

Inscrire dans l'espace une balise paysagère à l'extrémité Sud/Est de la forêt, aux confins du domaine boisée et à la charnière entre le pays valois et les pays de l'Oise. Requalifier l'entrée forestière dans la continuité de cheminements entre Villeneuve-sur-Verberie et Yvillers en relation avec les allées royales. Qualifier un morceau de territoire en arrière de tout et pourtant d'importance majeure dans la géographie du paysage.

## Actions :

Prolonger le chemin existant d'Yvillers jusqu'en lisière domaniale, conforter le chemin existant, requalifier sa connexion au chemin haut existant entre Yvillers et Villeneuve dans l'axe de l'église.  
Prendre les mesures de développement durable quant au réseau d'émanation de gaz, actuellement affleurant le sol naturel avec un matériel d'esthétique compatible avec la qualité paysagère du site.  
Inscrire le point de vue en tirant avantage de la topographie en proue du site.  
Confortation des sols en fond de forme permettant le maintien de la végétation herbacée.



Vue sur l'horizon sud